

Gestion de la sécurité

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Gestion de la sécurité » dont la finalité est :

Les procédures , conventions, consignes et notes relatives au risque intrusion vont permettre de définir et préciser les rôles de chacune des parties prenantes, qu'il s'agisse de salariés de la caisse en charge d'une mission sécurité ou d'un prestataire extérieur (qui fait quoi).

Le fait d'identifier clairement les parties prenantes (nom, coordonnées..) permet de les responsabiliser pour une meilleure prise en charge du risque.

Certains documents sont mis en visibilité de l'ensemble de la caisse, d'autres ont une diffusion restreinte (achats, services généraux , pôle immobilier) pour les besoins de service

Les informations traitées sont les suivantes :

Données d'identification : Nom prénom, n° de tel professionnel, email professionnel,

Vie personnelle : Néant

Vie professionnelle : néant

Information d'ordre économique et financière : Néant

Données de connexion : Néant

Données de localisation : Site de rattachement professionnel

Données de santé : néant

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 36, à compter de la date de Besoin d'utiliser les noms prénoms et coordonnées des personnes à contacter tant que leur mission leur confère ce rôle.

Ces personnes seront supprimées des listes des personnes à contacter lors de leur fin de mission (changement de poste, départ de l'entreprise, ...)

L'accès aux données est réservé :
salariés MPS

Partenaires/locataires

Prestataire de télésurveillance

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez - Droit d'accès : les demandes d'accès peuvent être demandées au DPO: dpo.blf@mps.msa.fr

- Droit de rectification : Les demandes d'accès peuvent être demandées au DPO: dpo.blf@mps.msa.fr

- Droit d'opposition : Les demandes d'accès peuvent être demandées au DPO: dpo.blf@mps.msa.fr aux données qui vous concernent.

Le traitement effectué est basé sur :

- Consentement
- Contrat

-Intérêt légitime

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA MPS ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) ou, en cas de traitement de données liées aux ressources humaines, au responsable du secteur des ressources humaines.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07**